

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 MAI 2026

DELIBERATION N°CP2026- 05/1/1 DOSSIER N°7482	SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES AU TITRE DU SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SECTEUR ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE - ANNÉE 2026
---	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Service Ressource Partagé*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : SUBVENTIONS DÉPARTEMENTALES AU TITRE DU SOUTIEN A
LA VIE ASSOCIATIVE - SECTEUR ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE -
ANNÉE 2026**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération n°CD2025-12/1/10 de l'Assemblée Départementale du 12 décembre 2025 adoptant le règlement général d'attribution des subventions départementales aux associations au titre du soutien à la vie associative ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-05/1/1 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide pour l'exercice 2026 :

- d'accorder les subventions ci-dessous pour un montant total de **50 750 €** ;

ORGANISME DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	PARTENAIRES PUBLICS SOLLICITÉS	DÉCISION
Secours Populaire	fonctionnement	Conseil Régional, Communes Intercommunalité CCAS CAF	4 500 €
Secours Catholique	fonctionnement		1 200 €
Ensemble et Solidaires - U.N.R.P.A. Union Nationale des Retraités et Personnes Agées	fonctionnement	Non renseigné	250 €
Réseau Bulle 23	fonctionnement	CAF, CPAM, MSA EPCI, UDAF, Banque Communes	1 000 €
Syndicat Force Ouvrière des Personnels des Services du CD 23	fonctionnement	Non renseigné	750 €
Syndicat SNUTER 23 FSU	fonctionnement	Non renseigné	750 €
Syndicat interco CFDT	fonctionnement	Non renseigné	750 €
Association des Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation	fonctionnement	Communes	500 €
UNSA - Union Nationale des Syndicats Autonomes - Section du C.D. 23	fonctionnement	Non renseigné	750 €
Groupe des Aphasiques Creusois	fonctionnement	dons	300 €
Association Départementale des Jeunes Sapeurs- Pompiers de la Creuse	fonctionnement	Banque, FDVA2	400 €
Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance de la Creuse	fonctionnement	Non renseigné	18 000 €
ARAVIC France Victimes 23	fonctionnement	Communes DRDF, QPV, FDVA,	1 500 €
Association Creuse Corrèze pour les Enfants d'Ukraine	fonctionnement	Dons	500 € (engagement 3 ans 2024- 25-26)

Ligue Nationale Contre le Cancer	fonctionnement	Dons, Mécénats Communes, missions sociales	1 000 €
CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)	fonctionnement	Association des Maires et Adjoints de creuse	1 000 €
Les Restaurants du Coeur	fonctionnement	Communes, Conseil Régional	14 950 €
Association des Cadets de la Gendarmerie	fonctionnement	Dons Société, Banques et particuliers Communes	300 €
Génération Mouvement (Fédération Départementale des Clubs des Aînés Ruraux de la Creuse)	fonctionnement	MSA, Assurances, banque	500 €
ANACR Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance	fonctionnement	Communes	150 €
ELA Association Européenne contre les Leucodystrophies	fonctionnement	Legs partenariats Mécénats, dons	200 €
Association Nationale des Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre ou du devoir ANPNOGD	fonctionnement	Dons	400 €
LOGIJEUNES 23	fonctionnement création d'un service de restauration solidaire	Communautés de communes, Communes, CAF	600 €
Les Parapluies Violets	fonctionnement création 10/2025	Non renseigné	500 €

- de refuser les subventions suivantes :

SOLAAL Nouvelle Aquitaine	fonctionnement	Conseils Départementaux, ADEME, DREETS	refus
LAUSEC : Local d'Accueil d'Urgence du Sud Est Creusois	fonctionnement	Communes, DDETSPP ALT, lgt urgence	refus
<i>Amicale Laïque Ecole de Budelière</i>	<i>fonctionnement</i>	<i>commune</i>	<i>refus</i>
<i>Club Beauséjour Peyrat la Nonière</i>	<i>fonctionnement</i>	<i>commune</i>	<i>refus</i>
<i>Club des Amis du Rio du Verger</i>	<i>fonctionnement</i>	<i>commune</i>	<i>refus</i>
<i>Souvenir Français Comité Chambon sur Voueize</i>	<i>fonctionnement</i>	<i>Non renseigné</i>	<i>refus</i>
<i>Une Clé de la Réussite</i>	<i>fonctionnement</i>	<i>EPCI, communes Région, SDJES, FDVA, CAF, MSA</i>	<i>refus</i>
<i>Lions Club Guéret</i>	<i>Action Salon des arts GUERET</i>	<i>Donataires</i>	<i>refus</i>
<i>Association Intercommunale d'Entraide Sociale « Les Bruyères »</i>	<i>fonctionnement</i>	<i>commune</i>	<i>refus</i>
<i>Saint Victor en Fêtes</i>	<i>fonctionnement</i>	<i>commune</i>	<i>refus</i>

Dit que les sommes seront imputées sur le Budget Principal, ligne budgétaire référence fonctionnelle 428 Article 65748.

Pour l'ensemble des décisions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET